

Délibération du Comité Directeur du 11 janvier 2014

Délibération 2014-01 : Tarification saison 2014-2015

Présents : René MOUSSEL, Maryvonne AVELOT, Djamil BOULENOUAR, Alain BOURDOISEAU, Emmanuel COLIN, Pascal DA GRACA, Christian DURIER, Stéphane DUVERGER, Michel FABEL, Gérard PETEL, Robert SROKA. Jeannie SANSOUS

Excusés : Robin MOUSSEL, Mickaël ANTONIN : Thierry DEYGLUN

Remboursement des Kms : 0.26 et 0.30 covoiturage (à partir de 2 personnes). Vote à l'unanimité.

Le forfait 14 € reste pour les jeunes,

La Ligue enlève sa part sur les épreuves jeunes et Distance XS et S dont le tarif est inférieure ou égal à 30 €. L'effet est immédiat pour 2014.

Les pass compétitions restent identiques ainsi que les autres tarifs.

Les tarifs licence restent identiques.

Le tarif Arbitrage reste inchangé.

Ces tarifs sont votés à l'unanimité.

Revalorisation du Tarif Secours à 210 €.

Vote à l'unanimité.

La gratuité pour la 1ère année de l'arbitre principal + 1 Assesseur est proposée pour une nouvelle organisation pour la Ligue.

Vote à l'unanimité.